

Aux résidents du Lac Quenouille,

Comme vous le savez, une pratique en situation réelle du service incendie de Val-des-Lacs, en collaboration avec quatre autres services incendie ainsi que des intervenants spécialisés est prévue le 21 avril prochain au Lac Quenouille. Notre service incendie a effectué les vérifications et a mis sur pied les mesures nécessaires pour s'assurer du respect de l'environnement et des procédures dans le cadre d'une telle pratique.

Il est important de mentionner que ces pratiques en situations réelles sont nécessaires afin de perfectionner la formation et les procédures des pompiers du service incendie. Ces derniers sont appelés à intervenir sur une multitude d'appels notamment lors d'inondations, d'accidents de la route, d'alarmes incendie, d'incendies de cheminée, de recherches et sauvetages, d'effondrements, d'assistance aux ambulanciers ou policiers, de déversement chimique, et bien sûr d'incendies de bâtiment. Cependant, il est à noter que très peu d'appel pour ces dernières interventions ont lieu annuellement.

Par exemple, en 2018, il n'y a eu qu'un seul incendie de bâtiment et ce n'était pas une résidence principale. Lors de ces interventions, les pompiers doivent prendre des décisions et des actions très rapidement pour assurer la sécurité des personnes et des biens. C'est pourquoi ce type de pratique est primordial pour un service incendie.

À chaque année, le service incendie procède au brûlage d'au moins un bâtiment principal, et ce, dans le respect des lois et des normes encadrant ce type d'événement.

En ce qui concerne la pratique de brûlage prévue le 21 avril prochain au Lac Quenouille, nous comprenons que les citoyens de ce secteur ainsi que l'Association des Propriétaires du Lac Quenouille puissent être plus inquiets et soucieux, compte tenu du déversement d'huile qui a eu lieu, il y a quelques années, dans le lac Quenouilles. La municipalité a été en communication avec différents représentants du gouvernement et avec plusieurs acteurs concernés par ce projet. Même si nous estimons que le service incendie a pris toutes les précautions nécessaires pour tenir cet événement, nous avons pris la décision d'annuler la pratique de feu prévue le 21 avril prochain, considérant les craintes exprimées par les citoyens de ce secteur et leur association, ainsi que leur réalité.

Jean-Philippe Martin  
Maire de Val-des-Lacs